

Commune d'
ALTECKENDORF



Procès-verbal des Délibérations du Conseil Municipal

Date de convocation du 15 mai 2025
Séance du 22 mai 2025

Sous la présidence de M. Alain HIPPI, Maire
Secrétaire de séance : BURGER Éric

Elus : 14 - En fonction : 14 - Présents ou représentés : 14

Présents : HIPPI Alain, SCHOLLER Manuela, BURGER Éric, ENTZMINGER Christelle, SCHMITT Martine, HANSS Éric, KLEIN Lucie, MAHLER Rémy, MATHIS Andréa, MATHIS Toni, SPEICH Nicolas, SCHLEIFER Daniel, GIRARDIN Pierre, STAATH Pascal.

Absent :

ORDRE DU JOUR

- 1) Élection secrétaire de séance
- 2) Approbation procès-verbal du 10 avril 2025
- 3) Autorisation à signer la commande au S.D.E.A. relative aux travaux d'extension du réseau rue des Écoles
- 4) Logement salle plurifonctionnelle.
- 5) Divers

Accepté à l'unanimité

Election du secrétaire de séance : BURGER Éric

Approbation du compte-rendu du 10 avril 2025 – approuvé à l'unanimité.

OBJET : 5.5. Délégation de signatures.

Autorisation à signer la commande au S.D.E.A. relative aux travaux d'extension du réseau rue des Écoles.

DCM17-2025

Le Maire informe les Élus qu'une commande doit être signée avec le S.D.E.A. pour la prise en charge financière des équipements publics d'assainissement collectif et d'alimentation en eau potable dont la réalisation par la Collectivité est rendue nécessaire pour répondre aux besoins des futurs habitants et usagers des constructions édifiées dans le périmètre.

Il s'agit pour ce dossier de l'extension de réseau rue des Écoles, faisant suite au permis d'aménager accordé le 5 septembre 2024.

Les dépenses à engager sont les suivantes :

1 – Pose du réseau de distribution (sans terrassements)

Les travaux, comprenant la fourniture et la pose de 40m de conduite en PEHD DN 63mm depuis la conduite principale située dans la rue des Écoles ainsi que la fourniture et la pose de deux systèmes de purge en fin de réseau, **y compris les travaux de terrassement de manutention et de remise en état des lieux**, sont évalués à :
13 900,00 €

2 – Pose des branchements et amorces (sans terrassements)

Les travaux, comprenant la fourniture et la pose de 3 amorces de branchement en PEHD diamètre 32mm avec mise en place de regards de comptage type léger en limite de propriété, **y compris les travaux de terrassement de manutention et de remise en état des lieux**, sont évalués à : **6 500,00 €**

Soit un total H.T de **20 400,00 €**.

Le Conseil Municipal, après en avoir discuté

- **DONNE DÉLÉGATION** à Monsieur le Maire pour signer la commande ci-dessus avec le S.D.E.A.

Adopté à l'unanimité

OBJET : 3.3. Locations.

Loyer logement salle plurifonctionnelle.

DCM18-2025

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que des travaux ont été réalisés dans le logement communal situé au 62 rue principale, au-dessus de la salle plurifonctionnelle.

Ces travaux étant désormais achevés, le logement peut être remis en location.

Le Conseil Municipal, après en avoir discuté, décide :

- De fixer le loyer mensuel du logement communal situé au 62 rue Principale, au-dessus de la salle plurifonctionnelle à 700,00 Euros (sept cents Euros) pour l'année 2025.
- D'y ajouter une provision mensuelle sur charges d'un montant de 100,00 Euros (cent Euros)
- D'autoriser le Maire à signer tous documents administratifs ou comptables afférent à la mise en location de ce logement.

Adopté à l'unanimité
